



DSAC

## CONSIGNE DE NAVIGABILITE ULM

définie par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

*Les actions requises ci-dessous sont impératives. La non-application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

### CN 2019-ULM-001

## Moteur Rotax série 914, 915 i A et 915 i B

## Moteur – Système d'échappement - Remplacement

### 1. MATÉRIELS CONCERNÉS

La présente consigne de navigabilité (CN) s'applique aux moteurs Rotax série 914, 915 i A et 915 i B (certifiés ou non certifiés), tous numéros de série, destinés à équiper ou équipant des ULM identifiés en France.

### 2. DEFINITION

Dans le cadre de la présente CN, les définitions suivantes s'appliquent:

**ASB:** Bulletins de service émis ROTAX référencés au § 5. Documents de référence

**Soupape d'échappement affectée:** Soupape d'échappement portant le Numéro de Pièce (P/N) 854113, avec un numéro de lot de production 0317 ou 0517.

**Soupape d'échappement en bon état de fonctionnement:** Soupape d'échappement autre qu'une soupape d'échappement affectée.

**Groupes:** Les moteurs sur lesquels une soupape d'échappement affectée est installée sont dits « moteurs du groupe 1 ». Les moteurs dits « du groupe 2 » n'ont pas de soupape d'échappement affectée installée.

### 3. RAISONS

Une soupape d'échappement cassée a été signalée sur un moteur Rotax 914 UL2-01 non-certifié. L'enquête consécutive a révélé un défaut dans le processus de fabrication de la soupape d'échappement concernée.

Cette condition, si elle n'est pas corrigée, pourrait mener à un arrêt moteur en vol, ce qui pourrait éventuellement entraîner un atterrissage forcé avec des dommages conséquents pour l'avion et des blessures aux occupants.

En raison de la similitude de conception, cette condition peut également affecter les autres modèles de moteurs Rotax série 914, 915 i A et 915 i B (certifiés ou non certifiés).

Pour remédier à cette situation potentiellement dangereuse, BRP-Rotax a publié les ASB fournissant les instructions permettant le remplacement des soupapes d'échappement affectées.

Notes :

- Depuis la publication de l'édition originale des ASB, il a été déterminé que seuls certains numéros de lots de la soupape d'échappement P/N 854113 sont affectés, et BRP-Rotax a révisé les ASB en conséquence (maintenant à la révision 2)
- L'EASA a publié l'AD 2018-0265 (maintenant à la révision 1) pour imposer le remplacement des soupapes d'échappement affectées et interdire toute nouvelle installation sur un moteur.

La présente consigne de navigabilité a pour but d'imposer le remplacement des soupapes d'échappement affectées et interdire toute nouvelle installation sur un moteur.

#### 4. ACTIONS REQUISES ET DELAIS D'APPLICATION

Les actions suivantes sont impératives, sauf si déjà effectuées, à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente consigne de navigabilité :

##### Modifications:

(1) Pour les moteurs du groupe 1: dans les 10 heures de vol ou dans les 3 mois, à la première échéance atteinte, remplacer chaque soupape d'échappement affectée par une soupape d'échappement en bon état de fonctionnement, conformément aux instructions des ASB.

##### Installation de pièce(s) :

(2) Ne plus installer sur un moteur une soupape d'échappement affectée.

#### 5. DOCUMENTS DE REFERENCES:

- BRP Rotax ASB-915 i A-003 / ASB-915 i B-003 / ASB-914-054 (document unique) édition originale datée du 04 décembre 2018 ou la révision 1 datée du 06 décembre 2018, ou la révision 2 datée du 21 décembre 2018.
- BRP Rotax ASB-915 i A-003iS / ASB-914-054UL (document unique) édition originale datée du 04 décembre 2018 ou la révision 1 datée du 06 décembre 2018, ou la révision 2 datée du 21 décembre 2018.

L'utilisation de révisions ultérieures des documents susmentionnés est acceptable pour la conformité avec les exigences de cette CN.

#### 6. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR:

Date de publication de la présente Consigne de Navigabilité sur le <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-informations-securite>

#### 7. CONTACTS :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

BRP-Rotax GmbH & Co KG, Téléphone : + 43 7246 6010, E-mail : [airworthiness@brp.com](mailto:airworthiness@brp.com), site internet [www.flyrotax.com](http://www.flyrotax.com)

Date : 14/02/2019	ULM équipés d'un moteur Rotax série 914, 915 i A et 915 i B Moteur – Système d'échappement - Remplacement	CN 2019-ULM-001 page 2/2
-------------------	--	-----------------------------